



Assemblée nationale
Québec

journal des Débats

Sixième session - 31e Législature

Le lundi 15 décembre 1980

Vol. 23 - Nos 22

Président: M. Claude Vaillancourt

Débats de l'Assemblée nationale

Le lundi 15 décembre 1980

Table des matières

Funérailles de M. Jean Lesage	1027
Travaux des commissions	1027

Le mardi 16 décembre 1980

Rapports de commissions élues	
Étude des projets de loi nos 226, 229, 206, 220, 256, 202, 212, 219 et 235	1029
Avis du greffier en loi sur les projets de loi nos 237 et 141	1029
Projets de loi au nom des députés	
Projet de loi no 237 - Loi modifiant la Charte de la ville de Montréal	
Première lecture	1029
Projet de loi no 241 - Loi refondant la Charte de la ville de Sainte-Foy	
Première lecture	1029
Renvoi à la commission permanente des affaires municipales	1029
Questions orales des députés	
Grèves au Saguenay-Lac-Saint-Jean	1030
Aide à l'entretien des chemins municipaux	1030
Projet d'aluminerie française à Bécancour	1032
Demande du Foyer Sacré-Coeur de Magog	1034
Télé-Médecin	1035
Dépôts de documents (suite)	
Sommes versées par la Régie de l'assurance automobile au Bureau des véhicules automobiles	1037
Motions non annoncées	
Centenaire de la fondation de l'hôpital Notre-Dame de Montréal	1037
Recours à l'article 34	1038
Avis à la Chambre	1039
Affaires du jour	
Projet de loi no 17 - Loi modifiant la Loi sur la Société de développement immobilier du Québec	
Deuxième lecture	
Mme Jocelyne Ouellette	1041
M. Georges Vaillancourt	1043
M. Fabien Cordeau	1044
M. Yves Duhaime	1045
M. Reed Scowen	1046
Mme Jocelyne Ouellette (réplique)	1048
Renvoi à la commission des travaux publics et de l'approvisionnement	1049
Projet de loi no 14 - Loi modifiant la Loi sur la Société générale de financement	
Deuxième lecture	
M. Yves Duhaime	1049
M. Reed Scowen	1053
M. Bertrand Goulet	1059
M. Maurice Martel	1060
M. Adrien Ouellette	1062
M. Yves Duhaime (réplique)	1064
Renvoi à la commission de l'industrie, du commerce et du tourisme	1068

Le lundi 15 décembre 1980

(Quatorze heures trois minutes)

La Vice-Présidente: À l'ordre, mesdames et messieurs!

Un moment de recueillement.

Veuillez vous asseoir.

Mon rôle, cet après-midi, se résumera à constater qu'il n'y a pas quorum dans cette Assemblée pour des raisons évidentes. M. le leader adjoint du gouvernement, je vois que vous vous levez. Vous avez sans doute des avis.

M. le leader adjoint.

Funérailles de M. Jean Lesage

M. Bertrand: Mme la Présidente, je pense que les citoyens du Québec, au moment où vous avez demandé que nous ayons une courte période de recueillement, ont sans doute pensé en cette journée à l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, qui, à l'heure même où nous prenons la parole à cette Assemblée nationale, est transporté à la basilique de Québec pour les funérailles qui ont lieu cet après-midi même. Vous comprendrez, Mme la Présidente, que dans les circonstances il est évident que l'Assemblée nationale ne siégera pas aujourd'hui, mais pour nous conformer au règlement et à la suite d'une décision qui avait été prise la semaine dernière, nous devons nous réunir ici à 14 heures. Nous le faisons, mais c'est immédiatement pour cesser nos travaux et demander qu'il y ait ajournement de nos travaux jusqu'à demain matin, 10 heures.

La Vice-Présidente: Aviez-vous des avis, M. le leader adjoint...

M. Bertrand: Oui, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: ...concernant les commissions parlementaires?

Travaux des commissions

M. Bertrand: Cependant, après les funérailles où sont présents la plupart de nos collègues de l'Assemblée nationale à l'heure actuelle, après cette cérémonie, les parlementaires reviendront ici, mais pas à l'Assemblée nationale, en commission parlementaire. Il y a des commissions parlementaires qui vont siéger à compter de 16 heures cet après-midi. En particulier, la commission parlementaire permanente des affaires municipales se réunira de 16 heures à 18 heures et de 20 heures à 24 heures à la salle 81-A. De 16 heures à 18 heures aussi, la commission des consommateurs, coopératives et institutions financières se réunira à la salle 91-A et cédera sa place, à compter de 20 heures ce soir à la même salle, à la commission parlementaire de l'énergie et des ressources. Enfin, au salon rouge, à 16 heures, la commission parlementaire permanente de la justice se réunira, ainsi que de 20 heures à 24 heures ce soir.

Mme la Présidente, ce sont les commissions qui travailleront jusqu'à la fin de la journée aujourd'hui et la Chambre pourra donc ajourner

ses travaux en conséquence jusqu'à demain matin, 10 heures.

La Vice-Présidente: Les travaux de l'Assemblée nationale sont ajournés jusqu'à demain matin, 10 heures.

(Fin de la séance à 14 h 6)